

Portail de renseignements Terravis

Aperçu des émoluments cantonaux et des droits d'accès

1. Emoluments cantonaux et droits d'accès par groupe d'utilisateurs	2
1.1 Instituts de crédit	2
1.2 Instituts de prévoyance	3
1.3 Officiers publics	4
1.4 Clients institutionnels	5
1.4.1 Immeubles et droits propres	5
1.4.2 Consultation de données publiques	6
1.5 Avocats	7
1.6 Géomètres	8
2. Informations générales	9
2.1 Encaissement et facturation par SIX Terravis	9
2.1.1 Exceptions	9
2.2 Description des émoluments	9

Etat au 01.12.2018

1. Emoluments cantonaux et droits d'accès par groupe d'utilisateurs

1.1 Instituts de crédit

Les émoluments cantonaux, rôles et droits suivants s'appliquent aux instituts accordant des crédits (à savoir les banques, La Poste Suisse, les caisses de pension, les compagnies d'assurance, les entreprises au sens de l'art. 76 al. 1 let. a LDFR) qui utilisent Terravis pour accomplir leurs tâches dans le domaine hypothécaire.

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits								
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données					
			Liée à un immeuble	Liée à une personne	IDE propre	Publiques ¹	Étendues ²	Mentions	Anciens propriétaires	Pièces justificatives	Limite de 10 extraits par jour
AG	gratuit	gratuit	x			x	x	x			
BL	CHF 2.00	CHF 3.00	x			x	x	x			
BE	Forfait annuel ¹ 0.01‰		x			x	x	x			
FR	CHF 2.50	CHF 3.50	x			x	x	x			
GL	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
GR	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
NW	Forfait annuel ¹ ou		x			x	x	x			
	CHF 20.00	CHF 20.00									
SG	CHF 9.00	CHF 9.00	x			x	x	x			
SH	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
SO	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
SZ	CHF 5.00	CHF 10.00	x			x	x	x			
TG	CHF 1.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
TI	CHF 5.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
UR	Forfait annuel ¹ 0.0035‰		x			x	x	x			
VD	CHF 2.50	CHF 2.50	x			x	x	x			
VS	gratuit	CHF 1.00	x			x	x	x			

¹ Les forfaits annuels se basent sur ‰ du volume hypothécaire dans le canton concerné

² Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

³ Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations
- Inscriptions au journal en cours

1.2 Instituts de prévoyance

Les émoluments cantonaux, rôles et droits suivants s'appliquent aux instituts de prévoyance dans le cadre de leur activité principale:

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits									
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données						
			Lié à un immeuble	Liée à une personne	IDE propre	Publiques ¹	Étendues ²	Mentions	Anciens propriétaires	Pièces justificatives	Limite de 10 extraits par jour	
AG	gratuit	pas de droit d'accès	x			x		x				
BL	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x		x				
BE	CHF 8.00	pas de droit d'accès	x			x		x				
FR	CHF 2.50	pas de droit d'accès	x			x		x				
GL	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x		x				
GR	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x		x				
NW	Forfait annuel	pas de droit d'accès	x			x		x				
	CHF 20.00											
SG	CHF 9.00	pas de droit d'accès	x			x		x				
SH	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x		x				
SO	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x		x				
SZ	CHF 5.00	pas de droit d'accès	x			x		x				
TG	CHF 1.00	pas de droit d'accès	x			x		x				
TI	CHF 5.00	pas de droit d'accès	x			x		x				
UR	Forfait annuel ¹	pas de droit d'accès	x			x		x				
VD	CHF 2.50	pas de droit d'accès	x			x		x				
VS	gratuit	pas de droit d'accès	x			x		x				

¹ Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

² Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations

1.3 Officiers publics

Les émoluments cantonaux, rôles et droits suivants s'appliquent aux officiers publics et aux notaires (à l'exception des notaires de fonction) dans le cadre des transactions avec le registre foncier dans le canton dans lequel ils sont agréés.

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits									
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données					Limite de 10 extraits par jour	Droits hors du propre canton
			Liée à un immeuble	Liée à une personne	IDE propre	Publiques ¹	Étendues ²	Mentions	Anciens propriétaires	Pièces justificatives		
AG	gratuit	gratuit	x	x		x	x	x	x	x		1
BL	CHF 2.00	CHF 3.00	x			x	x	x				1
BE	CHF 8.00	CHF 8.00	x	x		x	x	x	x	x		1
FR	CHF 2.50	CHF 3.50	x	x		x	x	x	x			1
GL	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x				1
GR	CHF 2.00	CHF 5.00	x	x		x	x	x	x	x		1
NW	Forfait annuel ou		x	x		x	x	x	x	x		1
	CHF 20.00	CHF 20.00										
SG	CHF 9.00	CHF 9.00	x	x		x	x	x	x	x		1
SH	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x				1
SO	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x	x	x		1
SZ	CHF 5.00	CHF 10.00	x	x		x	x	x	x	x		1
TG	CHF 1.00	CHF 5.00	x			x	x	x	x	x		1
TI	CHF 5.00	CHF 5.00	x			x	x	x				1
UR	Forfait annuel		x			x	x	x				1
VD	CHF 2.50	CHF 2.50	x			x	x	x				1
VS	gratuit	CHF 1.00	x	x		x	x	x	x	x		1

¹ Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

² Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations

1.4 Clients institutionnels

1.4.1 Immeubles et droits propres

Les émoluments cantonaux, rôles et droits suivants s'appliquent aux entreprises qui ont exclusivement accès aux bien-fonds qui leur appartiennent ou sur lesquels elles ont des droits:

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits								
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données					
			Liée à un immeuble ¹	Liée à une personne	IDE propre	Publiques ²	Étendues ³	Mentions	Anciens propriétaires	Pièces justificatives	Limite de 10 extraits par jour
AG	gratuit	gratuit	x		x	x	x	x			
BL	CHF 2.00	CHF 3.00	x		x	x	x	x			
BE	CHF 8.00	CHF 8.00	x		x	x	x	x			
FR	CHF 2.50	CHF 3.50	x		x	x	x	x			
GL	CHF 2.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			
GR	CHF 2.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			
NW	Forfait annuel		x		x	x	x	x			
	CHF 20.00	CHF 20.00									
SG	CHF 9.00	CHF 9.00	x		x	x	x	x			
SH	CHF 2.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			
SO	CHF 2.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			
SZ	CHF 5.00	CHF 10.00	x		x	x	x	x			
TG	CHF 1.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			
TI	CHF 5.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			
UR	CHF 2.00	CHF 2.00	x		x	x	x	x			
VD	CHF 2.50	CHF 2.50	x		x	x	x	x			
VS	gratuit	CHF 1.00	x		x	x	x	x			

¹ Seuls les immeubles pour lesquels l'utilisateur est inscrit en tant que propriétaire peuvent faire l'objet d'une recherche

² Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

³ Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations

1.4.2 Consultation de données publiques

Les émoluments cantonaux, rôles, droits et restrictions suivants s'appliquent à la consultation de données publiques dans le registre foncier sans devoir justifier d'un intérêt:

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits									
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données						
			Liée à un immeuble	Liée à une personne	IDE propre	Publiques ¹	Étendues ²	Mentions	Anciens propriétaires	Pièces justificatives	Limite de 10 extraits par jour	
AG	gratuit	pas de droit d'accès	x			x						x
BL	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x						x
BE	CHF 8.00	pas de droit d'accès	x			x						x
FR	CHF 2.50	pas de droit d'accès	x			x						x
GL	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x						x
GR	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x						x
NW	Forfait annuel	pas de droit d'accès	x			x						x
	CHF 20.00											
SG	CHF 9.00	pas de droit d'accès	x			x						x
SH	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x						x
SO	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x						x
SZ	CHF 5.00	pas de droit d'accès	x			x						x
TG	CHF 1.00	pas de droit d'accès	x			x						x
TI	CHF 5.00	pas de droit d'accès	x			x						x
UR	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x						x
VD	CHF 2.50	pas de droit d'accès	x			x						x
VS	gratuit	pas de droit d'accès	x			x						x

¹ Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

² Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations

1.5 Avocats

Les émoluments cantonaux, rôles et droits suivants s'appliquent aux avocats:

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits									
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données						
			Liée à un immeuble	Liée à une personne	IDE propre	Publiques ¹	Étendues ²	Mentions	Anciens propriétaires	Pièces justificatives	Limite de 10 extraits par jour	
AG	gratuit	pas de droit d'accès	x			x						
BL	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x						
BE	CHF 8.00	pas de droit d'accès	x			x						
FR	CHF 2.50	pas de droit d'accès	x			x						
GL	pas de droit d'accès											
GR	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x						
NW	pas de droit d'accès											
SG	pas de droit d'accès											
SH	pas de droit d'accès											
SO	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x					
SZ	CHF 5.00	CHF 10.00	x			x	x					
TG	pas de droit d'accès											
TI	pas de droit d'accès											
UR	pas de droit d'accès											
VD	pas de droit d'accès											
VS	pas de droit d'accès											

¹ Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

² Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations

1.6 Géomètres

Les émoluments cantonaux, rôles et droits suivants s'appliquent aux géomètres:

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits										
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données							
			Liée à un immeuble	Liée à une personne	IDE propre	Publiques ²	Étendues ³	Mentions	Anciens propriétaires	Pièces justificatives	Limite de 10 extraits par jour		
AG	gratuit	pas de droit d'accès	x			x							
BL	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x		x					
BE	CHF 8.00	pas de droit d'accès	x			x							
FR	CHF 2.50	pas de droit d'accès	x	x		x		x	x				
GL	pas de droit d'accès												
GR ¹	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x							
NW	Forfait annuel		x			x	x						
	CHF 20.00	CHF 20.00											
SG	pas de droit d'accès												
SH	pas de droit d'accès												
SO	pas de droit d'accès												
SZ	CHF 5.00	pas de droit d'accès	x			x							
TG	CHF 1.00	pas de droit d'accès	x			x							
TI	pas de droit d'accès												
UR	pas de droit d'accès												
VD	pas de droit d'accès												
VS	pas de droit d'accès												

¹ Uniquement les avocats travaillant dans le canton concerné

² Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

³ Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations

2. Informations générales

2.1 Encaissement et facturation par SIX Terravis

SIX Terravis facture à ses utilisateurs les émoluments cantonaux pour la majorité des cantons raccordés au portail de renseignements Terravis et les transmet intégralement au canton concerné. SIX Terravis facture ces émoluments cantonaux ainsi que les prestations utilisées par l'utilisateur. La facture est libellée en CH et s'entend hors TVA.

Des informations détaillées sur les requêtes peuvent être consultées dans le journal d'audit («Audit Log») de Terravis.

2.1.1 Exceptions

Pour les cantons suivants, SIX Terravis n'encaisse pas d'émoluments ou seulement une partie.

Canton	Remarques
Berne	<ul style="list-style-type: none">- Les clients de GRUDIS continueront de recevoir les factures des émoluments cantonaux directement du canton de Berne.<ul style="list-style-type: none">o Des émoluments cantonaux supplémentaires ne seront pas perçus pour la consultation des données du canton de Berne dans le portail de renseignements Terravis.- Les clients de Terravis qui ne sont pas clients de GRUDIS se verront facturer les émoluments cantonaux via la procédure d'encaissement de SIX Terravis.
Nidwald	Les émoluments cantonaux sont facturés directement par le canton de Nidwald.

2.2 Description des émoluments

Dans le décompte mensuel, les émoluments cantonaux prélevés pour un extrait élargi sont décomposés en deux parties. Ainsi, par exemple, les émoluments cantonaux applicables aux requêtes étendues dans le canton de Glaris s'élèvent à CHF 5.00 et apparaissent comme suit sur la facture:

Emoluments du registre foncier extrait de base	CHF 2.00
Emoluments du registre foncier extrait élargi	CHF 3.00